

Un droit social de terrain

Loin de dire le droit, c'est bien l'opérationnalité qui distingue l'accompagnement de DJS Avocats. Camille Smadja, associée en charge du département Droit social, revient sur cette exigence plébiscitée par les startups, PME, ETI et grands groupes.

Faire du droit un outil pratique favorisant le développement de l'activité des entreprises, en toute sécurité et au mieux de leurs intérêts juridiques et économiques, voilà ce qui motive les trois associés de DJS Avocats, et signe leur différence depuis cinq ans. Leur opérationnalité, leur exigence de réactivité et leur spectre d'expertises [droit des sociétés, droit des nouvelles technologies, droit commercial et droit social] leur permettent d'apporter un accompagnement global qui les positionne en conseil privilégié des entre-

prises, des actionnaires, des investisseurs et des dirigeants. « Nous avons été historiquement aux côtés de nombreuses start-ups qui ont connu des développements fulgurants et pour lesquelles nous avons déployé un accompagnement en droit social proactif nous plaçant en partenaire clé sur le long terme », précise Camille Smadja. Cette volonté d'intervenir le plus en amont auprès de leurs clients sous-tend la stratégie du cabinet et colore la pratique de ses avocats qui n'hésitent jamais à sortir des sentiers battus pour envisager des solutions innovantes.

Un conseil amont pour anticiper les risques

Éviter le risque contentieux est la pierre angulaire du département Droit social. « Le conseil a pris une



Camille Smadja, associée en charge du département Droit social chez DJS Avocats

part importante dans l'activité du département, ce qui nous invite à renforcer la qualité de relation avec nos clients afin de mieux comprendre leur réalité, leurs problématiques, leurs enjeux et ambitions et ainsi être en capacité d'anticiper leurs risques » souligne Camille Smadja. Pour ce faire, DJS Avocats propose des abonnements juridiques sur toutes les matières, avec une réponse précise sous 24h. « La réactivité, la proactivité et la proximité sont des atouts essentiels, car ils nous permettent d'être dans un véritable accompagnement partenarial, et de tisser une relation de confiance pérenne », ajoute Camille Smadja.

Acteur clé du dialogue social

Au-delà des problématiques quotidiennes de droit social, l'équipe

« La réactivité et la proximité client sont essentielles pour être dans un accompagnement partenarial et tisser une relation de confiance pérenne. »

intervient dans le cadre de restructurations d'entreprises où elle se distingue par sa parfaite maîtrise du dialogue social. « Plus tôt le dialogue est instauré dans la négociation plus on a de chances que l'opération envisagée se déroule de façon optimale. Nous avons pour habitude de prendre le temps nécessaire avec les Instances Représentatives du Personnel pour orchestrer un échange constructif et qualitatif avec toutes les parties prenantes », souligne Camille Smadja. Une expertise et une méthodologie éprouvées qui font qu'aujourd'hui, le conseil en restructuration représente près de 25 % de l'activité du département Droit social.



DJS
A V O C A T S

+33 (0) 1 44 07 19 03
contact@djs-avocats.com
www.djs-avocats.com